

Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision – Erratum

relativement à

Demandeur Énergie atomique du Canada limitée

Objet Demande de renouvellement du permis de
déclassement d'un établissement de
recherche et d'essais nucléaires pour les
Laboratoires de Whiteshell

Date de
l'audience 5 novembre 2008

Date de
l'erratum 12 janvier 2009

ERRATUM

Énergie atomique du Canada limitée Demande de renouvellement du permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour les Laboratoires de Whiteshell

À la suite d'une audience tenue le 5 novembre 2008, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), conformément à l'article 24 de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*¹, a renouvelé le permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires délivré à Énergie atomique du Canada limitée pour ses Laboratoires de Whiteshell. Le permis, NRTEDL-08.00/2018, est valide du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2018.

La correction suivante a été apportée à la version anglaise du *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* publié le 16 décembre 2008 par la CCSN, concernant la demande de renouvellement du permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour les Laboratoires de Whiteshell.

À la page 1, paragraphe 2, la dernière phrase qui se lit comme suit :

« The facility operated for approximately 40 years as a nuclear **operating** and test establishment and AECL applied for a licence to decommission the facility in 2002. »

est remplacée par :

« The facility operated for approximately 40 years as a nuclear **research** and test establishment and AECL applied for a licence to decommission the facility in 2002. »



Marc A. Leblanc
Secrétaire de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Approuvé le : 12 janvier 2009

¹ L.C. 1997, ch. 9